Financé dans le cadre de la stratégie écophyto

GOUVERNEMENT

OFB

Bulletin de santé du végétal
GRANDES CULTURES
Hauts-de-France



N° 46 Date : 24 novembre 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

CÉRÉALES :

Les stades évoluent peu, la majorité des parcelles de céréales d'hiver est au stade « 2 et 3 feuilles ».
Limaces : peu de captures cette semaine – surveillance jusqu'au stade 3-4 feuilles.
Pucerons et Cicadelles : les conditions climatiques actuelles sont peu propices.

COLZA:

Biomasse aérienne : réalisez vos pesées entrée hiver.
Larves d'altises : pression en augmentation, surveillance requise.
Altises adultes : pas de risque, malgré la poursuite des captures.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

Cette semaine 31 parcelles sont inscrites sur Vigicultures (7 en orge d'hiver et 24 en blé).

Les stades évoluent toujours très lentement : environ 70% des blés sont au stade «2 et 3 feuilles ».
Une seule parcelle est au stade début tallage, Rgt KOESIO semée le 07/10 dans la Somme.

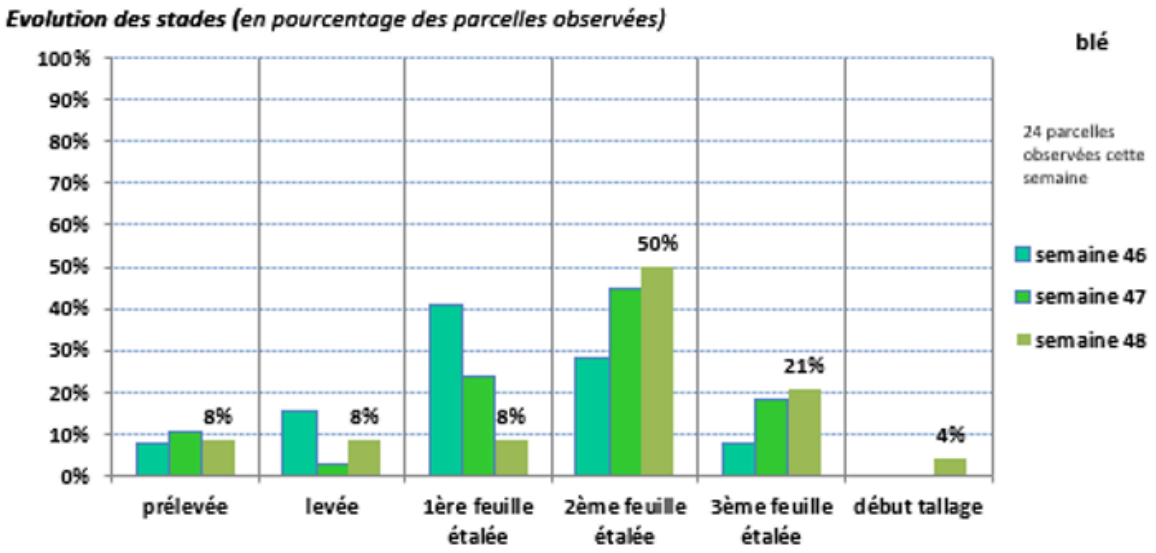

En ce qui concerne les orges d'hiver, l'ensemble des parcelles observées est au stade « 2 et 3 feuilles ».

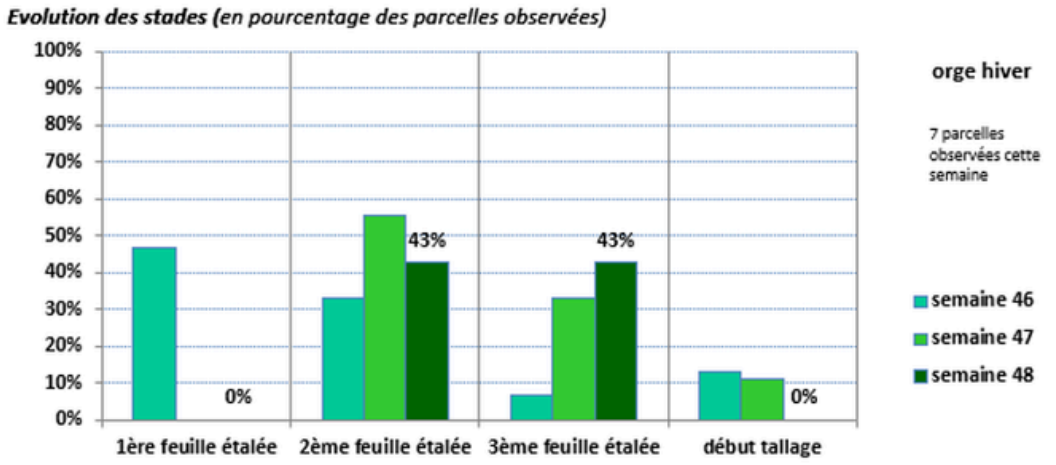

RAVAGEURS :



LIMACES : restez vigilants notamment pour les derniers semis et les parcelles en cours de levées. Pour les parcelles à un stade plus avancé maintenez la surveillance jusqu'au stade début tallage notamment pour les terres argileuses et/ou les parcelles implantées en non-labour : **aller observer vos parcelles !**

Cette semaine, sur 16 parcelles observées (13 en blé et 3 en orge), des dégâts de limaces sont constatés sur 1 parcelle :
- 1% des pieds attaqués pour une parcelle de blé semée le 02/11 au stade 1 feuille dans l'Oise.

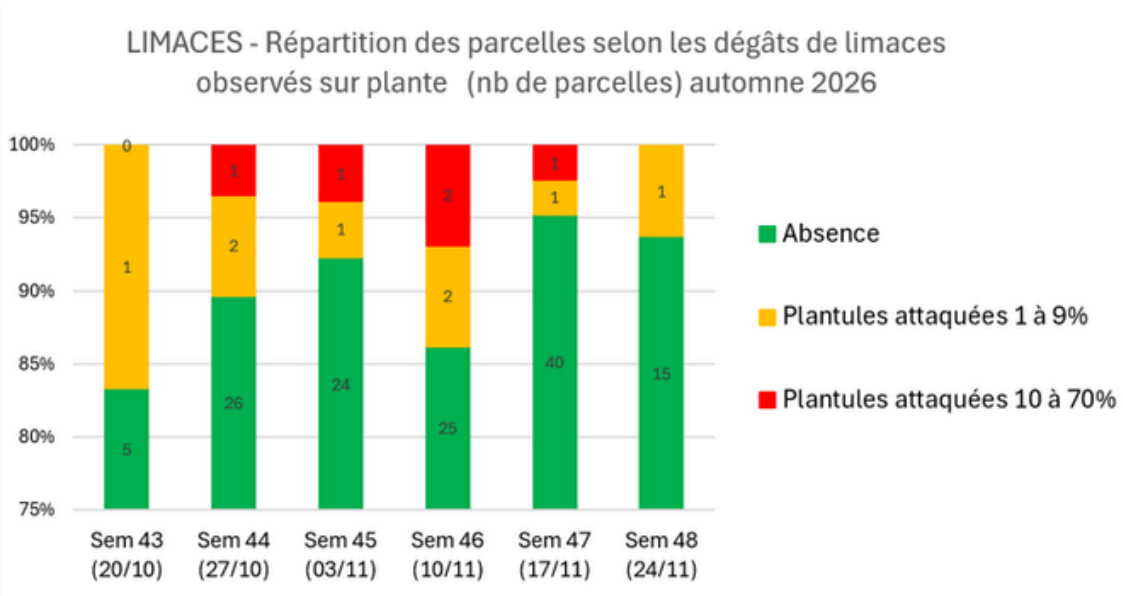

Sur 7 parcelles avec présence de pièges (1 en orge et 6 en blé), leur présence est signalée sur 1 parcelle :
-Rgt Farméo semée le 05/11 dans le Pas de Calais, avec 1 limace noire adulte piégée.

Pour rappel, les situations les plus exposées sont : les **sols argileux et motteux**, les sols **creux**, l**es situations de non-travail du sol ou de travail simplifié** avec **présence de résidus et en précédent colza.**
Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) : se référer aux BSV précédents

PUCERONS et CICADELLES : les conditions climatiques actuelles (baisse significative des températures) devraient limiter leurs activités en parcelle



Puceron *Rhopalosiphum padi*

Les conditions plus froides de cette semaine devraient limiter les vols (conditions favorables dès 10-12°C).
Pour rappel : en dessous de 3°C, les pucerons sont inactifs (reproduction et alimentation).

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine au sein du réseau : sur 23 parcelles observées (18 en blé et 5 en orge d'hiver), on signale la présence de pucerons sur 1 parcelle :
-Kws Globe semée le 16/10 dans la Somme avec 1% des pieds porteurs.

Cette semaine aucune parcelle n'atteint le seuil des 10 jours de présence.

Sur 3 parcelles avec présence de plaques engluées, la présence de puceron est constatée sur une parcelle d'orge d'hiver (Lg Zorica semée 06/10), avec 2 individus piégés dans l'Oise.

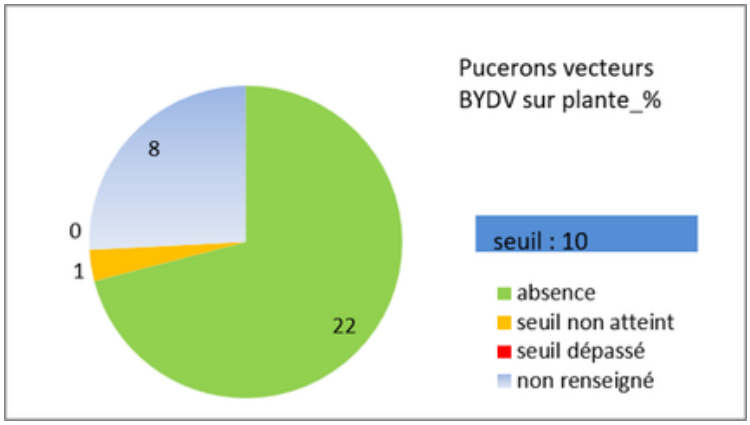

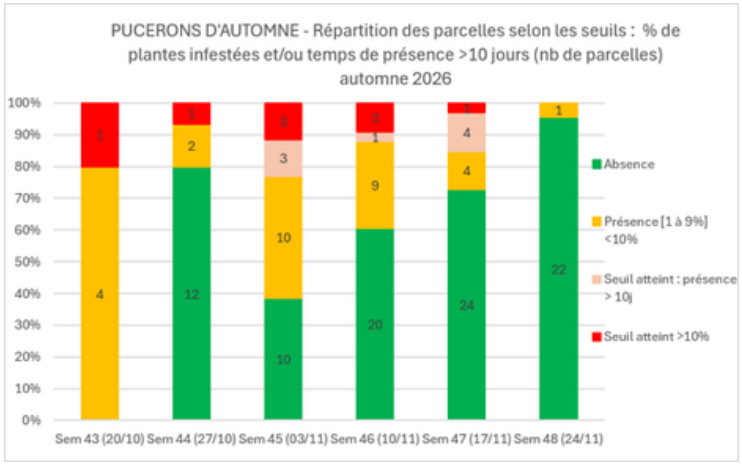



Cicadelles *(Psammotettix alienus)*

Actuellement, la baisse des températures n'est pas favorable aux vols de cicadelles, fin du risque sur l'ensemble de la région.
Cette semaine, au sein du réseau sur 13 parcelles avec présence de pièges, on constate 12 parcelles avec absence de captures (9 en blé et 3 en orge d'hiver). Seule 1 parcelle signale la présence de cicadelle sur piège : 1 cicadelle piégée dans l'Aisne sur un semis du 13/10.

Cette semaine aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier Psammotettix alienus sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

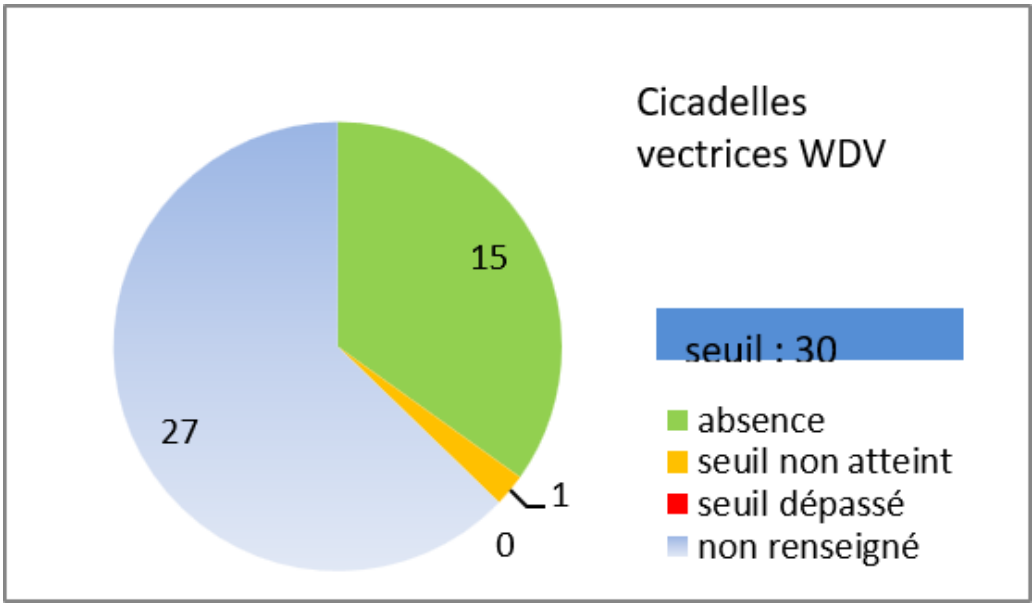

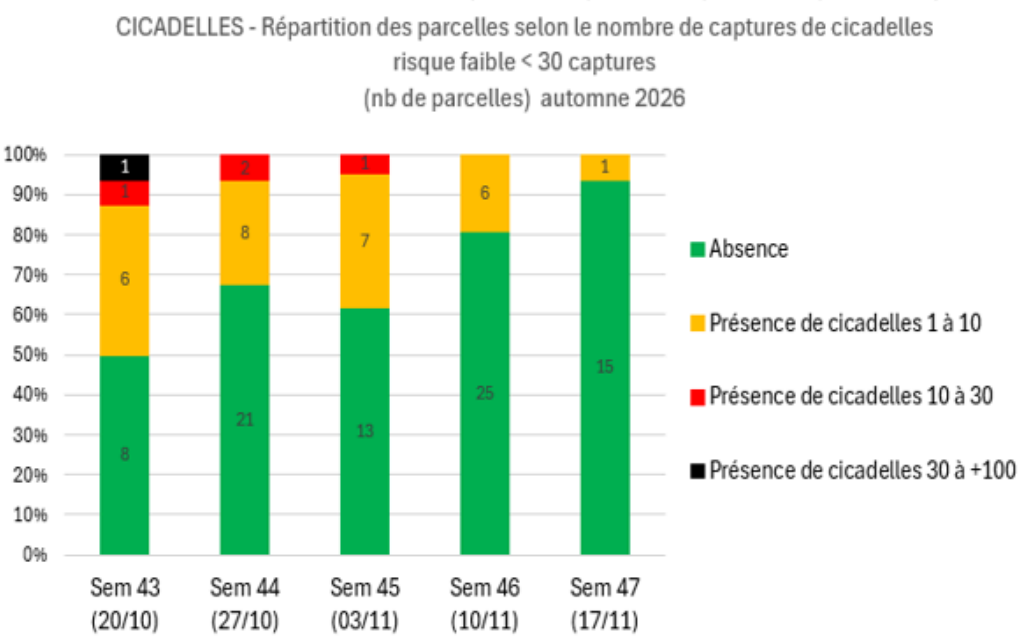

Mouches du semis

Hors réseau, on signale des dégâts de mouche du semis en précédent lin et betterave essentiellement. Cette semaine, aucune parcelle ne signale des symptômes au sein du réseau.

COLZA

Stades :

23 parcelles ont été renseignées cette semaine.

***Evolution des stades** (en pourcentage des parcelles observées)*

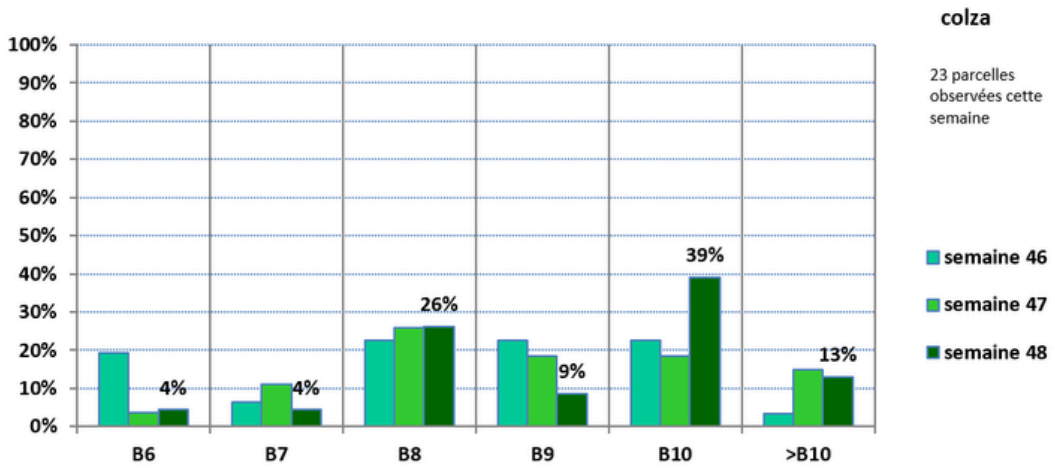

Si certaines parcelles ont réussi à compenser une partie de leur retard de développement, d'autres présentent encore une croissance limitée à l'approche de l'hiver. Cette semaine les observations font état de :

- **3 parcelles** (12%) **au stade 5 à 7 feuilles (B5 – B7) ;**
- **8 parcelles** (35%) a**u stade 8 à 9 feuilles (B8 – B9) ;**
- **9 parcelles** (39%) a**u stade 10 feuilles (B10) ;**
- **3 parcelles** (13%) à **plus de 10 feuilles.**

Biomasse aérienne : réalisez vos pesées entrée hiver

Rappel : La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Méthodologie :

▪ Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Bien répartir les placettes dans la parcelle et les repérer pour revenir sur une placette contigüe en sortie hiver.

▪ La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).

▪ Pesez chaque placette, faites-en la moyenne. Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

Pensez à les réaliser dès maintenant !

1 biomasse aérienne a été mesurée dans le Nord-Pas de Calais cette semaine au stade 10 feuilles avec 850 g/m².

LARVES D'ALTISES : pression en augmentation, surveillance requise.

La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans **8** parcelles, à raison de **1 à 100% des plantes touchées** (moyenne : **45.7%). Le pourcentage de parcelles et de plantes touchées est en légère diminution.**



Larves d'altise - stades L2
M. ROUX-DUPARQUE CA02

La présence des premières larves est assez précoce par rapport aux précédentes années, dues aux conditions climatiques exceptionnelles de ce début de campagne (voir graphique « date d'apparition des stades larvaires »). **Compte tenu du contexte de l'année, une surveillance du risque est indispensable.**

Evaluation du risque lié aux larves d'altises :
La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.
Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les premiers Berlèse dès maintenant.

Des Berlèse ont été réalisés dans 9 parcelles cette semaine. **8 parcelles attestent de la présence du ravageur avec de 0,9 à 11.9 larves par plante. 3 parcelles sont en risque fort.**
La présence de larves dans les pétioles est en augmentation. Il est vivement conseillé de poursuivre le suivi sur la suite de la campagne.

Vigilance supplémentaire en raison de l'arrivé du gel : Les larves creusent des galeries dans les pétioles, puis peuvent migrer vers le collet et le cœur de la plante. Ces galeries constituent des portes d'entrée pour l'eau. En période de gel, l'eau présente dans les tissus peut geler et provoquer une altération, voire un éclatement des tissus végétaux.

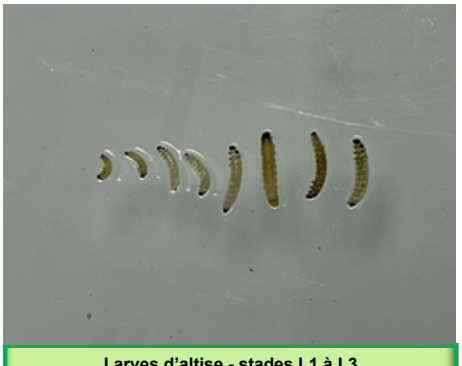

Larves d'altise - stades L1 à L3
M. ROUX-DUPARQUE CA02

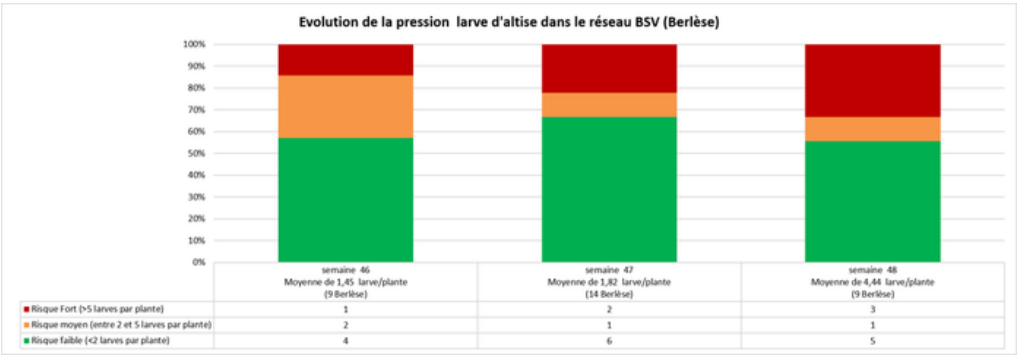

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese-
Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant :
https://www.terresinovia.fr/fr/outils/estimation-du-risque-lie-aux-larves-de-grosse-altise

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous). :

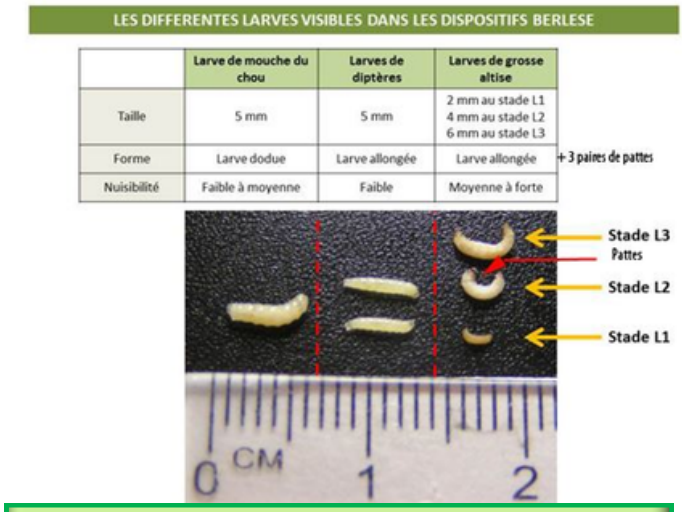

Photo : Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). Pour un début de vol au 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 03 octobre, les premières L2 peuvent être observées depuis le 10 octobre, et les L3 depuis le 17 octobre.
Pour le pic de vol observé autour du 25 septembre, les larves ont commencé à atteindre le stade L2 à partir du 30 octobre, elles atteindront le stade L3 aux alentours du 15 décembre.
Les observations estimées arrivent 8 à 12 jours en avance par rapport aux normales.

Attention : le modèle ne prend en compte que les températures. Or, les conditions de sécheresse observées en septembre et au début du mois d'octobre ont favorisé des phénomènes de rétention de ponte, retardant ainsi l'émergence des larves. **Ces phénomènes doivent donc être pris en considération, car ils peuvent décaler l'apparition des stades larvaires.** La pluviométrie constitue également un facteur susceptible d'influencer leur apparition.

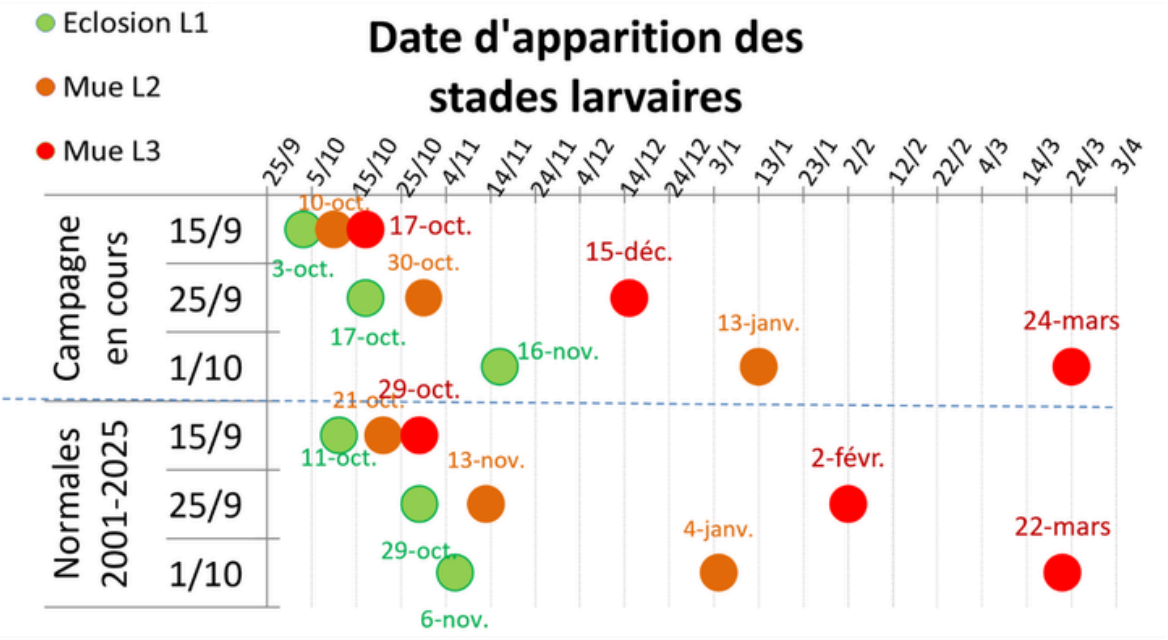

Seuil indicatif de risque :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

ALTISES ADULTES : pas de risque, malgré la poursuite des captures

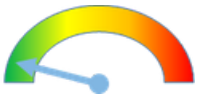

Le vol de la grosse altise se poursuit encore, mais tend désormais à diminuer, avec notamment l'arrivée d'un temps plus froid. Cette semaine, des adultes de grosse altise ont été capturés dans **10 cuvettes**, avec des captures comprises entre 1 et 20 individus. La moyenne s'établit à **4 adultes par cuvette.** Aucun adulte de petite altise n'a été capturé.

La période de risque, qui s'étend de la levée au stade 3 feuilles inclus, est désormais dépassée. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 8 plantes sur 10 présentent des morsures et que 25 % de la surface foliaire est consommée. **Plus aucune parcelle n'est à date, exposée à des attaques de ce ravageur.**

Autres ravageurs :

Les signalements de dégâts de mouche du chou sont signalés dans 2 parcelles dans le cadre du suivi BSV cette semaine. Les observations sont assez fréquentes cette année. L'impact de ce ravageur peut être important, notamment lorsque le pivot est sectionné. Toutefois, les conséquences sur la survie et le développement des colzas dépendront en partie des conditions climatiques hivernales et printanières. **Il n'existe aucun moyen de gestion de ce ravageur.**

Maladies :

Des symptômes de **Phoma** sont observés dans 3 parcelles, à raison de 5 à 80% de plantes présentant des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale. A noter qu'à cette période, l'expression de symptômes ne préjuge en rien d'une nuisibilité éventuelle.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au finance- ment du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agricul- ture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye – Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges – Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez,, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buecher - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somme
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :